

VERS UNE PERSPECTIVE POSTCROISSANCE À SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON ?

Retour d'expérience d'un projet
de plateforme de recherche

► Mylène Tesson

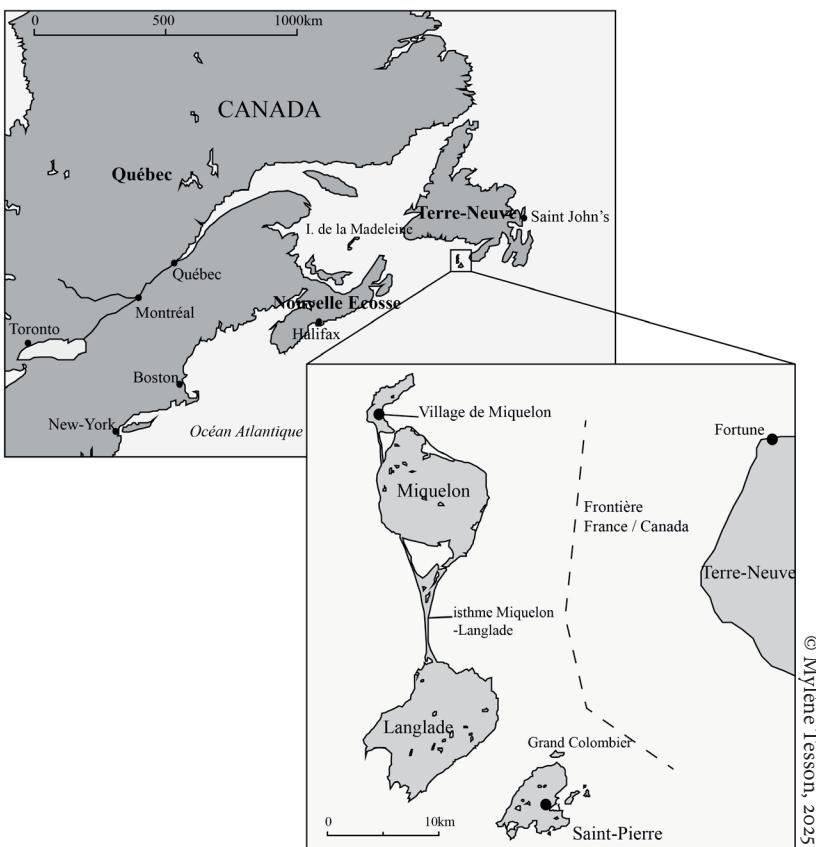
L'archipel Saint-Pierre-et-Miquelon a connu depuis les années 1980 un déclin de l'activité professionnelle de pêche qui était sa principale vocation, la pêche à la morue sur les Grands Bancs de Terre-Neuve ayant été à l'origine de la colonisation française de l'archipel aux XVI^e et XVII^e siècles. L'effondrement des ressources lié à une surexploitation des stocks et à une géopolitique des frontières défavorable à l'archipel ne lui permet plus de se développer à travers l'activité de pêche dans les mêmes proportions. Sa population (5 900 habitants en 2024) décroît aujourd'hui en raison d'un vieillissement, combiné au départ des jeunes adultes pour les études. Bien que dynamique sur les plans associatifs et culturels, ce territoire ultramarin connaît donc une phase de questionnements profonds concernant son futur.

L'archipel accueille par ailleurs depuis plusieurs années d'intenses activités de recherches scientifiques sur une diversité de thématiques mobilisant autant les sciences de la nature que les sciences humaines et sociales. Pour les scientifiques, ce petit territoire est encore à défricher : de nombreux écosystèmes d'intérêt y sont concentrés, les problématiques humaines sont rendues prégnantes par l'insularité, l'éloignement de l'Hexagone, et le changement climatique est rendu visible dans cet environnement subarctique. Cela explique l'attractivité de ce petit territoire pour les scientifiques français et canadiens en particulier : l'archipel a été identifié comme un site d'étude en écologie globale (SEEG) par l'Institut écologie et environnement (INEE) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Cette activité scientifique n'a pas eu jusqu'à présent de réelles retombées sur la dynamique du territoire en termes d'accès à la connaissance, d'appui aux politiques publiques, d'activités économiques et d'emplois. Pour ces raisons, et parce que nombre de ses chercheurs l'étudient, l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) conçoit en 2018 le projet d'une forme d'implantation nouvelle de la recherche sur l'archipel. Elle reçoit l'appui des ministères français et québécois, des Outre-mer et des Affaires maritimes respectivement, qui expriment lors d'une délégation France-Québec en février 2018, la volonté « de développer ensemble et de manière

durable la recherche et l'innovation à Saint-Pierre-et-Miquelon ». Une déclaration solennelle du Comité interministériel de la mer (CIMER – mesure 25) annonce une « plateforme internationale et interdisciplinaire de recherche subarctique » (PIIRES) en partenariat avec l'UBO, sous l'égide du ministère des Outre-mer et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'ambition affichée est de donner au territoire la pleine capacité à accueillir des équipes de recherche, et d'utiliser ce potentiel pour consolider le développement de l'archipel.

Figure 1. L'archipel Saint-Pierre-et-Miquelon dans son environnement nord-américain



Dès lors, des questionnements émergent pour les partenaires du projet. Comment dimensionner cette plateforme de recherche pour répondre au mieux aux besoins de la recherche et du territoire ? Quels partenariats nouer pour que l'ensemble de la communauté scientifique, mais aussi des acteurs locaux de l'archipel, puissent être parties prenantes ? Et avec quels

fonds, dans un contexte d'austérité publique, où les universités tendent plutôt à réduire l'envergure des projets et des embauches ?

L'UBO, en partenariat avec le préfet de l'archipel, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) et la chambre de commerce locale (CACIMA), souhaitent poser les bases de la plateforme de recherche : stratégie scientifique, partenariats, gouvernance, financements. Je suis recrutée en février 2020 à Saint-Pierre-et-Miquelon pour cette mission cofinancée par l'UBO et la préfecture localement. Afin de concevoir une stratégie scientifique adaptée aux ambitions affichées, la mission débute par une enquête de terrain auprès d'un panel d'acteurs économiques, élus, gestionnaires et associations (40 entretiens semi-directifs) dont sont issus une partie des résultats présentés ci-après.

Après un an de travail sur le territoire (en lien étroit avec le préfet et le vice-président de l'UBO), nous parvenons à concrétiser la plateforme de recherche, par la disposition d'un lieu, l'établissement d'un statut d'association réunissant plusieurs universités françaises et québécoises, et le recrutement d'un personnel (qui me succédera). La plateforme fonctionne un temps, elle accueille les équipes de recherche, organise des conférences, met en lien les scientifiques avec les gestionnaires et les écoles, collecte et rend disponibles localement les résultats de recherche dans une bibliothèque en ligne. Mais en 2023, le projet est mis en dormance, en raison de la non-obtention du financement interministériel qui en conditionnait la pérennité.

Quelles sont alors les leçons à tirer de cette retombée du projet ? Est-elle liée à des erreurs dans les étapes de sa mise en place ? À un contexte local non favorable ? Ou à l'affrontement de logiques institutionnelles, politiques ? Faut-il conclure que l'ambition de rapprocher recherche et territoire est vaine ? La première partie de cet article revient sur les étapes de mise en place du projet, dans une démarche réflexive.

À l'issue de cette expérience, une partie de mes questionnements mobilisera les apports de l'écologie politique. Dans un contexte global d'érosion de la biodiversité, d'épuisement des ressources et d'emballlement climatique qui affectent l'ensemble des territoires, comment une structure nouvelle telle que la plateforme de recherche peut-elle se situer ? Doit-elle encourager, accompagner l'innovation et le développement économique d'un territoire, comme le suggèrent ses financeurs ? Ou au contraire fournir les outils conceptuels pour un changement de paradigme ? Comment alors faire en sorte que les connaissances intéressent les habitants, soient appropriées localement et améliorent concrètement la qualité de vie ? La difficulté de ces ambitions est bien l'encastrement des contextes locaux et globaux : d'un contexte local que nous qualifierons de postindustriel, à un contexte global où les dommages environnementaux et sociaux amènent

à reconstruire les objectifs de croissance économique. Une seconde partie nous conduira à faire le lien entre ces deux niveaux scalaires.

Dans une troisième et dernière partie, les données de l'enquête menée à Saint-Pierre-et-Miquelon sont utilisées pour décrire comment les recherches peuvent fournir des données utiles et proches du territoire, dans l'hypothèse où une perspective postcroissance serait adoptée par les décideurs.

PARVENIR À UN ANCRAGE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE À SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : UN CHEMIN SEMÉ D'EMBÛCHES

Des oppositions politiques, obstacles au projet de plateforme de recherche?

Il a souvent été dit que des oppositions politiques joueraient en la défaveur de la mise en place de la plateforme de recherche. Il existe en effet une conflictualité endémique sur l'archipel, expliquée par sa structure politique, économique, sociale et religieuse, la persistance de conflits personnels et collectifs résultant de nombreuses fractures dans son histoire¹. La conflictualité se cristallise depuis les années 1990 entre la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et l'État représenté par le préfet (qui copilote le projet de plateforme de recherche). Cette opposition n'est pas liée comme dans d'autres territoires ultramarins à une histoire coloniale (puisque l'archipel n'était plus habité au moment de l'installation des premiers colons bretons, normands et basques), mais plutôt au contexte des années 1990 où des décisions centralisées sont allées à l'encontre des intérêts de l'archipel, notamment la réduction de la zone économique exclusive (ZEE) française au profit du Canada, les intérêts économiques de la France pour la zone ne justifiant plus qu'elle s'y oppose².

La conflictualité est renforcée aujourd'hui par l'opposition entre deux principaux partis politiques (Archipel Demain et Cap sur l'Avenir) alternant aux fonctions de représentation de l'archipel aux niveaux communal, territorial et national. Il est fréquent qu'un projet initié ou soutenu par l'un des deux partis ne puisse être soutenu par l'autre. Et cette joute politique entre élites, souvent désignée par les habitants comme « le panier de crabes », a une influence notoire sur l'archipel et son fonctionnement quotidien.

1. C. Jr. William, *Divided Island. Faction and Unity on Saint-Pierre*, Harvard University Press, Cambridge (Mass.), 1969.

2. C. Fleury, « Saint-Pierre et Miquelon, île frontière », *Norois*, n° 190, 2004, p. 25-40.

Or, le projet de plateforme de recherche a été officiellement soutenu par la ministre des Outre-mer Annick Girardin, originaire de l'archipel et fondatrice du parti Cap sur l'Avenir... personnalité à laquelle s'opposent les élus locaux de la collectivité territoriale (issus du parti Archipel Demain). De fait, la collectivité territoriale est absente des premiers comités de pilotage. Elle n'a cependant jamais manifesté d'opposition sur le fond, et a finalement accepté de faire acte de présence lors d'étapes clés. Considérer le contexte politique local comme une cause de l'échec de ce projet constituerait alors une fausse piste.

Parvenir à fédérer les organismes de recherche dans le contexte d'une mise en concurrence croissante à l'échelle nationale et internationale a également représenté un défi. Mais là encore, les éventuels jeux politiques n'ont pas été un obstacle : l'adhésion de six organismes de recherche à l'association PIRES (Ifremer, La Rochelle Université, Université du Québec, Université Paris Sorbonne, Muséum national d'histoire naturelle, Université de Rennes) est un signe fort de l'intérêt pour un tel dispositif sur l'archipel.

Si les tourments politiques ont représenté un challenge dans le cadre de ce projet, ils ne peuvent être tenus responsables de sa mise en dormance. D'autres facteurs, plus significatifs, vont être abordés.

Des appréhensions vis-à-vis de la recherche scientifique, dans un contexte postindustriel

Pour comprendre comment les sciences, les techniques et les innovations sont envisagées sur l'archipel, il faut observer à quel point le territoire et les mentalités sont marqués par l'industrie de la pêche à la morue et son déclin. La richesse exceptionnelle en morue des Grands Bancs de Terre-Neuve a motivé l'installation de la colonie française sur Saint-Pierre-et-Miquelon, qui avait une fonction de base avancée pour la grande pêche métropolitaine. Cette pêche s'industrialise aux XIX^e et XX^e siècles. Le port de Saint-Pierre en est le centre névralgique, port de relâche et d'avitaillement le mieux situé par rapport aux bancs, très fréquenté par les navires métropolitains et étrangers (espagnols, russes, japonais, polonais). En 1969, 1 104 escales de navires étrangers sont comptabilisées à Saint-Pierre et l'usine emploie 300 personnes pour la découpe de la morue en filets³.

Antérieure à la pêche hauturière et coexistant un certain temps à ses côtés, une petite pêche côtière de la morue et d'autres espèces était pratiquée par les Saint-Pierrais à bord des doris, emblèmes de l'identité locale.

3. *Ibid.*

Mais en finançant largement la grande pêche industrielle à la morue au XIX^e puis au XX^e siècle, et peu ou pas cette petite pêche polyvalente, la France fait un choix qui va fortement affecter l'histoire du développement de l'archipel : ne pouvant concurrencer la grande pêche, la pêche en doris est peu à peu abandonnée par les Saint-Pierrais au profit des emplois à l'usine⁴.

En parallèle, au cours du XX^e siècle, de nombreuses innovations sont proposées par des experts ou des notables qui, ayant observé ces techniques ailleurs, veulent les appliquer sur l'archipel. Dès les années 1930, des essais techniques se succèdent (chalutiers à vapeur, aquaculture, pêche à la coquille Saint-Jacques) et avortent pour la plupart. Ces échecs génèrent un mépris de la part des élites (métropolitaines et locales) cultivant une image du Saint-Pierrais « paresseux », « contre les innovations », « qui préfère être financièrement aidé⁵ ». Pourtant c'est bien la politique métropolitaine visant à maintenir la société insulaire dans le statut de main-d'œuvre au service de l'industrie morutière, qui instille cette dépendance ; et les innovations appliquées de manière brusque au mépris de la culture locale conduisent à la perte des techniques qui constituaient le fondement de leur organisation sociale⁶.

Dans la continuité de cette histoire, un discours relayant une image d'assistanat des insulaires, combiné à la multiplication des innovations pour redynamiser le secteur maritime, justifie, encore aujourd'hui, l'appréhension des locaux vis-à-vis des sciences et de l'expertise de manière générale : avec une crainte que l'on vienne à nouveau « leur expliquer ce qu'il faut faire », sans nécessairement comprendre les contraintes locales et les héritages sociologiques.

La ressource en morue montre des signes d'épuisement dès les années 1980, sans que des mesures de gestion soient mises en place pour enrayer la surexploitation par l'industrie de la pêche hauturière, pratiquée par de nombreuses nationalités dans la zone. Lorsqu'un moratoire canadien interdit de prélever l'espèce en 1992, c'est un coup d'arrêt total, pour la pêche et toutes les activités qui y sont liées dans l'ensemble du Nord-Est atlantique. Pour Terre-Neuve, l'île canadienne voisine, et sur l'archipel Saint-Pierre-et-Miquelon, cette date, 1992, marque l'effondrement des économies locales : fermeture des usines, arrêt de toutes les activités portuaires, chômage technique d'une grande partie de la population (puisque

4. A. Geistdoerfer, « Ethnologie d'une culture maritime qui disparaît : Saint-Pierre et Miquelon (France) », *Ethnologies*, vol. 12, n° 2, 1990, p. 123-141.

5. *Ibid.*, p. 10.

6. *Ibid.*

la pêche côtière d'autres espèces a été abandonnée). L'État français met en place sur l'archipel un Fonds national pour l'emploi (FNE), palliant l'aspect financier, mais pas les dommages sociaux de l'inactivité subie. Cette crise porte un coup à l'économie du territoire dans son ensemble, mais aussi et plus durablement, à l'identité de ses habitants qui étaient tous liés à la pêche à la morue d'une manière ou d'une autre. Dans ce contexte postindustriel qui perdure jusqu'à aujourd'hui, l'archipel cherche une issue pour son développement et ce paramètre influe notamment sur la vision des sciences.

Une vision de la science au service du développement économique et de l'innovation technique

L'unique établissement de recherche qu'ait connu l'archipel est l'Ifremer, implanté dans les années 1970 (sous le nom d'I.S.T.P.M.), dont les 17 agents employés sur l'archipel ont fourni un accompagnement technique à l'activité industrielle de pêche dans sa phase croissante. Puis dans la phase de déclin, la faible intensité des activités maritimes ne justifiant plus la présence de l'Ifremer, tous les agents, excepté un, ont été mutés. Mais à l'image de la vocation de l'Ifremer à cette époque, la science dans son ensemble demeure associée à une perspective d'exploitation des ressources marines dans l'esprit de la communauté insulaire. Ainsi pour certaines personnes ayant participé à mon enquête de terrain, la plateforme de recherche pourrait permettre de « trouver une nouvelle ressource à exploiter », comme si la perspective d'une mono-industrie demeurait la seule perspective envisageable.

La vision d'une science au service de l'économie est également ancrée au plus haut niveau de l'État et les politiques publiques de développement sur l'archipel sont encore orientées vers un modèle prioritairement industriel et basé sur des innovations techniques.

L'État français prévoyait sur la période 2019-2022 une enveloppe de 38 millions d'euros pour encourager le développement sur l'archipel : un investissement exceptionnel pour un territoire de cette taille et avec cette population, par rapport à d'autres territoires ultramarins plus peuplés et plus pauvres. Cette enveloppe finance tous les secteurs privés : pêche, aquaculture, agriculture, restauration, bâtiment et travaux publics. La petite pêche artisanale est subventionnée, mais le choix de privilégier la pêche industrielle et métropolitaine persiste : à travers un soutien à l'armement boulonnais Pêcheur du Nord, et aux usines à Saint-Pierre (axée sur le concombre de mer) et à Miquelon (axée sur la coquille Saint-Jacques et le poisson), qui imposent un rythme et une concurrence difficiles à soutenir pour les pêcheurs artisans (qui pêchent le crabe des neiges et le

homard principalement). Finalement les innovations techniques, souvent « importées » et subventionnées, paraissent concurrencer l'entrepreneuriat individuel, notamment dans la petite pêche, alors même que l'État appelle de ses vœux une plus grande autonomie de l'archipel.

Dans ce cadre, les sciences du vivant et les sciences humaines peinent à se voir considérées comme des socles de réflexion pour l'avenir. Lors des différents comités de pilotage, les deux ministères cofinançant la préfiguration insistent pour que les recherches « contribuent concrètement au développement économique de l'archipel ». À l'issue de la mission de préfiguration qui avait permis d'obtenir une première partie du financement, le comité de sélection du Plan Innovation Outre-mer (PIOM) informe les acteurs de la plateforme de recherche que le financement du projet PIRES ne sera pas pérennisé, et en fournit la raison : le « manque d'application économique » et de « lien avec les entreprises ».

Mais quelles entreprises ? Au vu de la faiblesse du tissu entrepreneurial et de sa répartition par secteur (commerce de détail, secteur du béton, une dizaine de bateaux de pêche), aller au-delà de propositions de recherches sur les potentiels de développement s'apparenterait à une mise au service de la recherche par le secteur privé. Ce qui irait à l'opposé d'une connaissance « désintéressée et libre » telle que promue par le CNRS, une connaissance « dont les retombées se font sentir à long terme et servent l'intérêt général » selon la Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques de l'Unesco (2017). La vision utilitariste de la science n'est pas liée qu'au contexte local mais correspond à une tendance de fond, accentuée par la Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LLPR) promulguée le 24 décembre 2020 : « S'il devait être voté en l'état [et il le fut], le texte aurait pour effet de réduire la mission de la recherche [...] à celle d'agent au service de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Il mettrait un terme à la recherche de temps long, indépendante et non assujettie à des objectifs politiques ou économiques⁷. » Le projet de plateforme de recherche s'est peut-être en partie heurté à une confrontation des logiques scientifiques (de recherche indépendante, et sur le long terme) et territoriales (des besoins immédiats de réponses pour le développement dans un contexte postindustriel), mais aussi et surtout, à une tendance idéologique de fond, ancrée au niveau de l'État.

Pourtant l'archipel peut-il être privé d'une science désintéressée, dite souvent « fondamentale » ? Comment ce type de recherche peut-il être utile au territoire ? Si la recherche scientifique a souvent été assignée à un rôle de

7. M. Aymes, V. Boussard, B. Buob et T. Lamarche, « LLPR : Menaces sur une science indépendante et plurielle », *Hommes & Libertés*, n° 191, 2020, p. 21.

moteur du développement économique dans l’ambition institutionnelle, la démarche poursuivie ici entend montrer qu’elle peut répondre aux besoins du territoire d’autres manières.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VS PERSPECTIVE POSTCROISSANCE À SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Une perspective postcroissance au niveau global

L’écologie politique propose de nombreuses pistes pour repenser le monde autour d’un état de fait : nous allons décroître — en raison de la finitude des ressources de la planète et de la saturation généralisée des milieux naturels, qui ne peuvent soutenir la croissance économique et le mode de vie des pays riches. Reste à savoir si cette décroissance sera *subie* (une récession entraînant une inflation et un épuisement total des ressources), ou *choisie*, en ayant générée des liens sociaux suffisamment puissants et maintenu un environnement sain pour que le ralentissement économique ait le moins de conséquences possibles sur la qualité de vie des habitants.

Les territoires insulaires, isolés, dépendants des modes de transport carbonés pour l’ensemble de leur approvisionnement et pour les flux de population, sont au premier plan des conséquences de la diminution des ressources, d’une baisse généralisée de la croissance, de l’inflation, associées aux effets du changement climatique. Il paraît donc vital d’anticiper ces changements, tant au niveau des environnements que des sociétés, de trouver des solutions à long terme. C’est là le rôle de la recherche sur les territoires, dans une dimension prospective et interdisciplinaire.

La plateforme de recherche pourrait encourager des recherches permettant d’envisager un avenir eniable pour sa population. Stéphane Cordobès mentionne ainsi le projet que nous avons poursuivi dans son ouvrage en 2020 : « L’installation d’une base scientifique à Saint-Pierre et Miquelon est [...] une chance pour le territoire. Non pour assurer son développement au sens moderne du terme, mais parce que l’acquisition de connaissances est cruciale si l’on veut réchapper du changement global. Faire avec et non plus contre les écosystèmes, engendrer plutôt que détruire, soigner plutôt qu’acaparer nécessitent plus d’attention, de temps et de savoir⁸. » Un relevé des besoins évoqués par ses habitants s’impose alors pour envisager une perspective postcroissance.

8. S. Cordobès, *Si le temps le permet. Enquête sur les territoires du monde anthropocène*, Berger-Levrault, Boulogne-Billancourt, 2020, p. 129.

Saint-Pierre-et-Miquelon, un territoire ultramarin développé

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon est déjà un territoire « développé » au sens des indicateurs en vigueur. Après le choc de 1992 (arrêt de l'industrie morutière), l'emploi public a pris le relais : il représente près de 50 % de l'emploi total aujourd'hui (contre 31 % dans l'Hexagone)⁹. La précarité est limitée : le taux de chômage est faible (4,7 % entre 2016 et 2019, contre 8,1 % en France) et la majorité des travailleurs ont un statut stable (92 % sont salariés dont 84 % en CDI ou titulaires de la fonction publique) ; les niveaux de revenus sont pour la plupart importants (revenu moyen de 38 540 euros annuels pour la fonction publique en 2019, 25 370 euros annuels pour le privé)¹⁰. Ces revenus doivent être considérés par rapport au coût de la vie locale, plus élevé que celui de la France hexagonale et en constante augmentation, ce qui pose notamment un problème pour l'installation des jeunes ménages. Mais la pauvreté demeure plus faible que dans les autres territoires ultramarins, ou même que dans l'Hexagone.

Au-delà de ces paramètres financiers, l'indice de développement humain (IDH) tient compte des besoins humains : une vie longue et saine, l'accès aux connaissances et un niveau de vie décent. L'archipel se situe dans le groupe des départements et collectivités d'outre-mer à IDH élevé, notamment grâce à sa performance en matière de santé. Il est néanmoins légèrement inférieur à celui de la France en raison d'inégalités plus fortes, d'un moindre accès aux connaissances et à l'éducation, enjeu qui a retenu notre attention dans le cadre de ce projet (PIRES).

La population de Saint-Pierre-et-Miquelon souffre donc moins de précarité que d'autres territoires, la priorité n'est pas économique ou financière : les problématiques se situent à un autre niveau.

Un territoire de l'Anthropocène

Saint-Pierre-et-Miquelon vit l'expérience de l'Anthropocène, cette nouvelle période géologique où l'empreinte humaine sur les écosystèmes, irréversible, est devenue significative à l'échelle de l'histoire de la Terre¹¹. Aucun territoire habité n'échappe à l'influence de cette nouvelle ère, mais

9. IEDOM, « Panorama de Saint-Pierre-et-Miquelon », *Conjoncture économique*, n° 678, octobre 2021.

10. IEDOM, *Rapport d'activité 2019*, Institut d'émission des départements d'outre-mer, Paris, 2020.

11. J. Le Gall, O. Hamant et J.-B. Bouron, « Notion en débat : Anthropocène », *Géoconfluences*, septembre 2017.

l'archipel a une particularité en la matière : « Il est situé dans une partie du monde où le réchauffement climatique est plus rapide qu'ailleurs, [...] confronté à la disparition de ses ressources et englué dans un modèle de développement économique qui a déjà fait ici la preuve de son insoutenabilité. Il possède les attributs de ces territoires ayant franchi les limites de la modernité et déjà basculé dans la réalité anthropocène¹². »

L'archipel est en effet encastré dans un modèle capitaliste qui l'a déjà conduit une fois à sa perte, et qui aujourd'hui repose totalement sur l'injection de financements par un État centralisé, tant pour l'import de matières premières nécessaires à la vie sur l'archipel (alimentation et énergie) que pour soutenir les emplois publics et des pans entiers de l'économie : la construction et le tourisme de masse notamment. Au vu des coûts induits pour maintenir la population sur des territoires insulaires à ce point dépendants — coûts qui seront croissants dans un contexte d'accélération des changements —, certains se sont déjà questionnés sur l'intérêt d'y maintenir une présence humaine. Plus que le fait d'habiter ces territoires, c'est peut-être le maintien à tout prix d'un modèle économique destructeur des ressources locales qui est à questionner, surtout dans la mesure où l'on constate, ici comme ailleurs, qu'il ne peut fonctionner sans l'intervention de la puissance publique.

Mon hypothèse est que l'unique chance des territoires insulaires est de tourner l'isolement à leur avantage afin de leur donner une possibilité de sortir des sentiers battus et de s'orienter vers d'autres modèles. Les îles sont peut-être des territoires privilégiés de la postcroissance, parce que ce que l'on vient y chercher (et donc ce qui crée l'attractivité de ces territoires, tant recherchée pour inverser le solde migratoire négatif)... c'est un *genre de vie*¹³ : un lien à la nature et à la communauté, plus qu'une opportunité économique. La valeur cardinale de ces petites communautés est justement le bien-vivre, plus que la croissance, et le rapport au temps (différent sur les îles par rapport au continent) en fait des territoires pré-disposés à « ralentir » de manière heureuse, plus que subie.

De ce point de vue, conditionner les futures recherches sur l'archipel à des « retombées concrètes immédiates », « d'innovation » au sens technologique et de « développement économique », revient à maintenir le pied sur la pédale d'accélération d'un véhicule en direction du précipice.

12. S. Cordobès, *op. cit.*, p. 17.

13. M. Tesson et É. Foulquier, « *Genre de vie et soutenabilité dans les îles de l'Iroise* », *Norois*, n° 259-260, 2021, p. 93-110.

UN HORIZON POSSIBLE POUR LA RECHERCHE : ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE VERS UNE PERSPECTIVE POSTCROISSANCE

Mon enquête de terrain entre 2020 et 2021 a constitué un préalable à la rédaction de la stratégie scientifique de la plateforme de recherche¹⁴. Elle a permis de recenser les problématiques identifiées par les acteurs locaux et le type de recherches qui, selon eux, pourraient être utiles au territoire sur le long terme.

Améliorer la gestion des ressources alimentaires, énergétiques et territoriales

La dépendance alimentaire est régulièrement abordée dans les entretiens. La quasi-totalité des biens de consommation est importée, pour moitié du Canada (51 %), pour un quart de France et le reste, d'autres pays¹⁵. Les quelques producteurs locaux (œufs, agneaux, fromage, bière et spiritueux) dépendent eux aussi des importations pour leurs intrants (céréales consommées par les animaux, matières premières, etc.). Cette dépendance est préoccupante pour les habitants, au quotidien parce qu'elle induit des coûts de transport élevés, et sur le moyen terme parce que l'archipel se trouve dans une grande vulnérabilité, « face à l'épuisement des ressources, à l'interruption des échanges commerciaux et la complexité de la gouvernance locale et internationale¹⁶ », ce qui pose une question de souveraineté et de justice alimentaire. Cette dépendance s'est faite cruellement sentir lors de l'épisode pandémique en 2020, les rotations des navires de fret étant réduites au minimum.

Néanmoins une partie de la consommation des ménages repose sur l'auto approvisionnement : pêche (homard, morue, omble de fontaine...), chasse (cerf de Virginie dit « chevreuil »), cueillette (platebières, fraises, bleuets, champignons et canneberges dites « graines »), culture du potager. Ces pratiques — et le rapport intime à la nature qu'elles entretiennent — sont très ancrées dans l'identité locale. Vraisemblablement significatives dans la consommation des ménages, elles n'ont jamais été étudiées, et leur importance économique, écologique et culturelle demeure méconnue.

14. M. Tesson, *Rapport final de préfiguration de la Plateforme interdisciplinaire et internationale de recherche et d'enseignement supérieur en zone subarctique (PIIRES), à Saint-Pierre et Miquelon*, Université de Bretagne Occidentale, Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon, 2021.

15. IEDOM, *Rapport d'activité 2019*, *op. cit.*

16. C. Keske, J. Brooke-Dare, T. Hancock et M. King, « La connexion entre sécurité alimentaire, souveraineté alimentaire et justice alimentaire dans les écosystèmes boréaux : le cas de Saint-Pierre et Miquelon », *Justice spatiale*, n° 9, 2016.

Des recherches pourraient mettre en lumière cette dimension du mode de vie et favoriser sa prise en compte. Notamment quand les mesures de gestion tendent à vouloir réglementer ces pratiques pour en réduire l'impact environnemental, pour favoriser les pratiques professionnelles et les rapports marchands, alors que l'auto approvisionnement, les dons et contre-dons qu'elles induisent, peuvent constituer un levier important d'indépendance alimentaire¹⁷. Un pêcheur amateur en témoigne : « Nous sommes des chasseurs-cueilleurs. C'est un petit territoire, on n'a que ça. Si on nous ferme des zones au motif de protéger l'environnement, ça ne peut pas le faire » (entretien, 2020). Les dernières tentatives de mettre en place des zones naturelles (par le Conservatoire du littoral notamment) ont ainsi été rejetées par la population avec une certaine virulence. Quantifier, qualifier et tenir compte des pratiques vivrières constituerait un préalable à une meilleure sécurité alimentaire, et pourrait favoriser l'acceptation de la mise en place de périmètres de protection des milieux.

Plusieurs témoignages soulignent par ailleurs l'importance d'accompagner la filière pêche professionnelle vers une meilleure gestion des ressources : « Une priorité pour l'archipel, c'est sûr, ce serait de ne pas reproduire les erreurs du passé » (entretien, 2020). L'archipel ayant l'expérience d'une des premières catastrophes écologiques (sur la morue), la gestion des ressources halieutiques est sensible et cruciale. L'activité de pêche professionnelle est devenue très modeste : 13 bateaux étaient en activité en 2019, 11 pratiquaient la pêche artisanale, 2 la pêche industrielle¹⁸. Quelques programmes de recherches ont porté sur des espèces pêchées¹⁹, mais les connaissances demeurent lacunaires et la gestion de la plupart des stocks exploités (concombre de mer, homard, flétan, saumon, crabe des neiges, morue) reste basée sur des estimations à partir de données canadiennes. Les pêcheurs interrogés sont préoccupés par ce manque de données, en particulier concernant le concombre de mer, le homard et le crabe des neiges qui constituent les principales productions en valeur.

Une partie des préoccupations concerne d'autres ressources, dites « territoriales²⁰ » : l'espace disponible, l'eau, l'énergie, le cadre de vie. Des personnes enquêtées s'interrogent sur le dimensionnement des infrastruc-

17. M. Tesson, *Vivre de la mer sur les îles de l'Iroise. Questionner la notion de développement au prisme des rapports entre société et ressources*, thèse de doctorat en géographie, Université de Bretagne Occidentale, Plouzané, 2019.

18. M. Robert, F. Alban, J. Cormier et P. Le Floc'h, *Saint-Pierre et Miquelon : statut, institutions, éléments de contexte. Projet Atlantiles*, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2020.

19. Le programme Flamenco sur le flétan, OmbleSPM sur l'omble de fontaine, SPA sur la gouvernance en mer.

20. H. Gumuchian, É. Grasset, R. Lajarge et E. Roux, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos, Paris, 2003.

tures et leur pertinence au regard de la superficie de l'archipel (242 km²) : « la largeur des routes, conséquence de la taille des voitures américaines », le mitage urbain, la bétonisation massive, le développement des résidences secondaires sur l'île de Langlade (la plus sauvage) où les habitants remarquent que « les constructions se multiplient et ne ressemblent plus aux traditionnelles cabanes ». La circulation dans l'archipel se fait en voiture, même pour les trajets courts (il n'y a pas de transport en commun). Les problèmes de gestion des déchets, d'assainissement et les pollutions engendrées sont source de nuisances : le tri est réalisé, mais les déchets entreposés sur la décharge à ciel ouvert se répandent en mer et sur la côte, les fumées du brûlage survolent les habitations proches. Les eaux usées se déversent, quant à elles, directement dans le port et génèrent, pour les personnes enquêtées, un risque sanitaire. Enfin la centrale EDF qui fournit l'électricité et le chauffage pour l'archipel est alimentée à 100 % au fuel... importé.

La taille des îles, leur isolement, imposent de réfléchir et d'adapter les modèles d'aménagement, car le mode de vie nord-américain et occidental fortement consommateur d'espace et d'énergie, y trouve rapidement ses limites. La population semble être en attente de transitions. Faut-il réguler l'urbanisation ? Proposer d'autres moyens de transport ? Restreindre l'automobile dans son occupation de l'espace ? Des choix politiques parfois impopulaires qui exigeraient un compromis entre protection des libertés individuelles et préservation d'un cadre de vie commun.

Ce sont là des thématiques qui touchent l'ensemble des sociétés à l'heure d'un changement climatique rapide. Les espaces insulaires, petits milieux, petites communautés, rendent prégnante la question des impacts, de l'acceptabilité, de l'indépendance et de la souveraineté énergétique. À l'image de l'île de Samsø au Danemark, ou des îles Shetland en Écosse, l'archipel Saint-Pierre-et-Miquelon pourrait avoir un rôle de pionnier, en questionnant avec l'appui des recherches scientifiques les standards de l'aménagement et de l'approvisionnement. D'autant que le milieu boréal présente des défis technologiques et logistiques stimulants. La plateforme de recherche pourrait, à l'image du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) basé aux îles de la Madeleine voisines (Québec), solliciter des partenariats sur ces thématiques.

S'adapter au changement climatique

La population est sensible aux recherches portant sur l'adaptation au réchauffement climatique, car ses effets se font sentir. L'archipel est touché par des problèmes d'érosion et de submersion, accélérés par le changement climatique. Le village de Miquelon et ses 596 habitants situés dans une

zone vulnérable au risque de submersion, sont en cours de déménagement. Le cordon dunaire qui relie Miquelon à Langlade est menacé depuis qu'une brèche s'est ouverte en février 2021 dans l'axe routier qui relie les deux îles. Ce sujet est bien documenté (par des études franco-américaines et des travaux du BRGM notamment). Mais le territoire ne dispose pas, comme la plupart des collectivités de l'Hexagone, d'un observatoire du trait de côte, qui permettrait aux décideurs d'être accompagnés par un suivi de long terme en partenariat avec des scientifiques et gestionnaires, ce que pourrait favoriser la plateforme de recherche.

Les données sur l'environnement local étant parcellaires et discontinues, les gestionnaires et associations déplorent une connaissance lacunaire sur les écosystèmes terrestres et marins. Or :

— La forêt boréale est l'unique taïga du territoire français : biome composé principalement de conifères (sapins baumiers, épicéas), feuillus (bouleaux, merisiers, érables), de tourbières à la végétation très spécifique (sphaignes, mousses, lichens, orchidées), parcourues par un réseau d'étangs, lacs et rivières, constituant un habitat pour 330 espèces d'oiseaux recensées. L'état de la forêt est considéré comme « très critique, voire menacé » par l'ensemble des observateurs scientifiques et gestionnaires. Deux phénomènes sont mis en cause et il est difficile de les départager : l'abrutissement par des espèces introduites pour la chasse (cerfs de Virginie, lièvres arctiques), et le réchauffement climatique par ses effets sur les vents, les températures, l'augmentation des parasites sur les arbres.

— Les eaux qui entourent l'archipel sont parmi les plus riches du monde et présentent un environnement exceptionnel qui ne fait pourtant l'objet d'aucune mesure de protection : les plus grandes colonies de mammifères marins au niveau français, cétacés, orques, globicéphales, baleines à bosse, rorquals, trois espèces de phoque dont la plus grande colonie de phoques veau-marins en France (*Phoca vitulina*) ; plusieurs centaines de milliers de couples d'oiseaux marins migrateurs, nichant sur l'île du Grand Colombier, dont la troisième colonie d'océanites cul-blanc au niveau mondial et la plus grande colonie de macareux moines au niveau français (espèce menacée)²¹. Le territoire est classé en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), zonage non contraignant, qui ne garantit pas la protection de l'avifaune. La pêche intensive a eu un impact sur l'ensemble de la chaîne trophique et sur les habitats marins, qui connaissent de surcroît les effets combinés du

21. M. P. Duda *et al.*, « Linking 19th Century European Settlement to the Disruption of a Seabird's Natural Population Dynamics », *PNAS*, vol. 117, n° 51, 2020, p. 32484-32492.

réchauffement climatique et de pollutions en provenance du golfe du Saint-Laurent.

L'amélioration des connaissances fondamentales sur ces écosystèmes méconnus est donc évidemment un préalable à leur préservation.

Retrouver l'ancrage et la fierté du territoire

De prime abord, la préoccupation pour l'identité du territoire pourrait sembler encourager le repli sur soi et sur le passé. Pourtant, pour faire face aux changements en cours, il paraît vital de comprendre l'histoire du paysage, c'est-à-dire « l'histoire des relations qui se nouent entre les géosystèmes et les systèmes sociaux²² ».

Le cas de Saint-Pierre-et-Miquelon est bien singulier : il persiste une sidération, palpable dans les discours au sujet d'un « passé mal digéré », d'une « blessure collective mal cicatrisée », d'une « fierté perdue » (entretiens). Ces récits font référence à l'arrêt de la pêche à la morue en 1992, événement traumatique qui touche l'identité collective, les habitants de l'archipel continuant de se percevoir comme « un peuple de pêcheurs ». Il serait impropre de parler uniquement de nostalgie. Une amertume envers l'État français vient du contentieux juridique qui a opposé la France au Canada dans les années 1990-2000 concernant la délimitation des eaux territoriales, les récits convergeant vers « un abandon de l'État au moment des négociations avec le Canada. Alors que le monde entier a bien profité de nos eaux... on a été vendus » (entretiens). Cet épisode vient alors renforcer une « propension à se sentir mal défendu par la métropole, très présente dans le dispositif mental de la population²³ ». La mélancolie, tenace, s'incarne dans le paysage : épaves de navires, ruines de l'industrie morutière, auxquelles se sont ajoutées les épaves de voitures et de machines de travaux, témoins rouillés et grinçants de la fin d'un monde.

Il existe un enjeu à réparer la fierté collective pour garantir la permanence du groupe face aux perturbations. Valoriser l'histoire pour se remémorer et consolider ce qui constitue le ciment de cette société : l'esprit de communauté formée autour du travail, le lien à la mer, au poisson. Sans toutefois héroïser la période de « la grande pêche », une catastrophe écologique parfois fantasmée en épopée : être en mesure donc, de remettre en cause les pratiques d'exploitation qui ont conduit à leur épuisement

22. A. Sinaï, « Logiques de l'effondrement : du schisme de réalité à une géographie de l'atterrissement », *Écologie & Politique*, n° 64, 2022, p. 31.

23. C. Fleury, art. cité, p. 5.

(bien que la petite société insulaire ne puisse être tenue responsable, le pillage ayant été international). Trouver, enfin, des moyens de restaurer la confiance dans les institutions, qui sont indispensables en situation d'effondrement²⁴.

Une des pistes pour restaurer la fierté collective est de mieux valoriser l'histoire de ce petit territoire, qui condense un patrimoine important. Trois périodes intéressent particulièrement les historiens : la présence des Paléoesquimaux et des Amérindiens à l'époque précoloniale²⁵ ; la mémoire de l'arrivée de premiers colons européens et le patrimoine de « la grande pêche²⁶ », la période moderne au cours de laquelle se sont construites les cultures et identités saint-pierraises et miquelonaises actuelles par les influences bretonnes, normandes, basques, nord-américaines et acadiennes. Ces héritages se retrouvent dans différents aspects : la musique (influences acadiennes à Miquelon), les traditions culinaires (la morue salée, les capelans, le clam's chowder, le « coup d'thé », le punch), les expressions locales, les sports (hockey sur glace, pelote basque...) et les pratiques de nature (cueillette, chasse, pratique du cheval). Encourager les recherches en géographie culturelle et en histoire pourrait contribuer à documenter et valoriser les éléments de ces cultures.

Les trois types de mesures préconisées — améliorer l'indépendance alimentaire et la gestion des ressources de l'archipel, s'adapter au changement climatique, retrouver l'ancrage et la fierté du territoire — résultant de l'enquête et de l'observation sur le terrain, paraissent pouvoir préparer localement la population à un contexte postcroissance. Or c'est, en substance, ce qui a été proposé dans la stratégie scientifique rédigée à l'issue de la mission de préfiguration. Une opportunité manquée pour l'archipel, ou peut-être reportée à plus tard ?

24. B. Villalba, « Gérer les ruines irréversibles. Limites institutionnelles de la collapsologie », *Écologie & Politique*, n° 64, 2022, p. 37-55.

25. G. Marchand, R. Auger, C. Borthaire, M. Guivarc'h et M. Le Doaré, « Geoarcheology and Prehistory of the St Pierre and Miquelon Archipelago. Theoretical Issues, Methods and Preliminary Results », dans G. Marchand, Y. Pailler et P. Stéphan (dir.), *Investigate the Shore, Sound Out the Past : Methods and Practices of Maritime Prehistory. Explorer la côte, sonder le passé : méthodes et pratiques de la préhistoire maritime. Actes de la séance de la Société préhistorique française, Brest, 2 et 3 décembre 2020*, Société préhistorique française, Paris, 2023, p. 61-90.

26. C. Losier, B. Loewen et M. Egaña Goya, « In the Midst of Diversity. Recognizing the Seventeenth-Century Basque Cultural Landscape and Ceramic Identity in Southern Newfoundland and Saint-Pierre-et-Miquelon », *Newfoundland and Labrador Studies*, vol. 33, n° 1, 2018, p. 200-236.

Mylène Tesson est chercheure associée au laboratoire Espaces et Sociétés (ESO, UMR 6590). Elle a coordonné la mise en place de la plateforme de recherche à Saint-Pierre-et-Miquelon en tant qu'ingénierie d'étude entre 2020 et 2021. Auteure d'une thèse de géographie sur le développement local sur les îles de l'Iroise et de travaux sur la territorialité des ressources et le genre de vie insulaire, elle développe une réflexion sur les trajectoires des territoires aux ressources limitées.  La auteure remercie le relecteur scientifique ainsi que Frank Urtizberea pour leurs relectures et leurs suggestions.
